

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 9 (1933-1934)

Heft: 11

Artikel: L'officier de garde

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-708154>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Militärstafettenlauf: Stafettenwechsel der Stafettenmannschaft Nr. 23 (Inf.-Br. 11) auf Lucendropass

Course d'estafettes militaires: Relai d'estafettes de l'équipe d'estafettes n° 23 (Br. Inf. 11) sur le col Lucendro

Phot. K. Egli, Zürich

Gesellschaft bedarf zur Deckung der Einrichtungskosten eines Betrages von mindestens Fr. 20,000, den sie durch freiwillige Beiträge aufbringen muß.

Sie wendet sich zu diesem Zwecke mit einem *Aufruf* an die Öffentlichkeit. Der Aufruf ist unterzeichnet vom Präsidenten der Gesellschaft, Direktor Hans Pfister, und vom Geschäftsführer Oberstleutnant E. Siegrist, beide in Bern; er ist empfohlen von den Herren *Bundesrat Minger*, Ehrenpräsident der Gesellschaft; Dr. Dollfus, gewesenen Präsidenten des Nationalrates; A. Laely, gewesenen Präsidenten des Ständerates; den Oberstkorpskommandanten Biberstein, Roost, Guisan und Wille, sowie dem Präsidenten der Schweizerischen Offiziersgesellschaft, Oberst Bircher.

Die Ausstellung, die nach einem wohlgedachten und sorgfältig ausgearbeiteten Programm eingerichtet werden soll, will sinnfällig, aber ohne jede Tendenz an geschichtlich gewordene Geschehnisse auf militärischem, volkswirtschaftlichem und sozialem Gebiete erinnern. Sie soll dem Wehrmann jeden



Militärstafettenlauf: Der letzte Läufer einer Mannschaft meldet sich am Ziel zurück und gibt die Stafettenkarte ab

Course d'estafettes militaires: le dernier coureur d'une équipe annonce son retour, à l'arrivée, et remet la carte d'estafettes

Phot. K. Egli, Zürich

Grades, der zur Zeit des Aktivdienstes unter der Fahne stand, sowie der heranwachsenden Jugend Zeuge einer von Volk und Armee erlebten tiefsten Zeit sein.

Der Ruf an die Opferwilligkeit richtet sich unter anderm auch an die Angehörigen der Armee. Hoffentlich verhält er nicht ungehört; es wäre schade für die Idee und die zu ihrer Ausführung bereits gebrachten Opfer an Zeit, Geld und Arbeit.

Zeichnungen für Beiträge und Zahlungen nimmt entgegen die Gesellschaft für eine historische Sammlung aus der Zeit des Weltkrieges, Schanzenbergstraße 33, Bern, Postscheckkonto III 3038.

Schweiz. Artillerietage 1934 in St. Gallen

(Mitgeteilt.) Das Organisationskomitee, an dessen Spitze Herr Oberst Ph. Heitz steht, hat im Einverständnis mit dem Zentralkomitee des Verbandes Schweiz. Artillerierevereine die Durchführung der Schweiz. Artillerietage 1934 auf den 2., 3. und 4. Juni festgesetzt. Es sind das keine Festtage mit großem Lärm, sondern ernste militärische Arbeitstage, an denen sich unsere Artilleristen des ganzen Landes in friedlichem Wettkampfe in ihren Fähigkeiten messen können. Der Wettübungssplan, dem die Bestimmungen des allgemeinen Wettübungsgesetzes vom 29. Mai 1932 des Verbandes Schweiz. Artillerierevereine zugrunde liegen, sind bereits in Händen der Sektionen,



Militärstafettenlauf: Der letzte Läufer einer Mannschaft meldet sich am Ziel beim Waffenchef der Infanterie zurück und gibt die Stafettenkarte ab

Course d'estafettes militaires: Le dernier coureur d'une équipe annonce son retour, à l'arrivée, au Chef d'arme de l'infanterie et remet la carte d'estafettes

Phot. K. Egli, Zürich

und diese haben sich bis zum 14. April zu entscheiden, in welchen Disziplinen sie zu konkurrieren gedenken. Der vom Schweiz. Schützenverein und der Abteilung für Infanterie bereits genehmigte detaillierte Schießplan ist ebenfalls versandbereit. Er sieht für Gewehr auf 300 m neben freien Stichen Sektions- und Gruppenwettkämpfe vor, wogegen für Faustfeuerwaffen auf 50 m der Sektionswettkampf in Wegfall kommt. Wettübungsort ist die Kreuzbleiche, bei der Kaserne, und Schießplatz der Schießstand Weiherweid. Am Sonntag dem 3. Juni findet vormittags eine offizielle Begrüßung und die Veteranenehrung auf der Kreuzbleiche statt, und nachmittags wird unter andern Schaunummern eine bespannte Batterie vorgeführt.

L'officier de garde

(Fin)

Soudain la scène changea; il crut se trouver au milieu de la rue derrière la caserne, surveillant les sentinelles. Toutes étaient à leur poste; il en découvrit même une qui ne lui était pas inconnue, c'était un soldat de sa compagnie, mais de tous le plus niais et le plus paresseux, et par surcroît d'infortune myope et un peu dur d'oreille. « Ne dirait-on pas, pensait-il, que c'est à dessein qu'ils ont placé là un pareil cornichon, un propre

à rien! » Et il l'observait. La sentinelle allongeant le cou hors de sa guérite regarda à droite et à gauche si personne ne venait, puis elle appuya son fusil dans un coin, s'enveloppa dans son manteau et, s'asseyant par terre, la tête inclinée sur les genoux, ne tarda pas à s'endormir. Le pauvre songeur irrité s'avança vers le drôle et, le secouant rudement, s'apprêtait à proférer une imprécation, lorsqu'un léger bruit qu'il crut entendre au-dessus de sa tête lui fit lever les yeux. Sur la saillie d'une fenêtre on voyait confusément s'agiter un objet noirâtre; peu à peu il s'allongea, descendit et finit par arriver jusqu'à terre; c'était une corde. Une tête ne tarda pas à arriver à cette même croisée, puis deux épaules, puis la personne toute entière; celle-ci tournant avec précaution sur elle-même, saisit la corde, se laissa couler jusqu'au bas et disparut. Vite, à la poursuite du fugitif et au pas de course! Dès qu'il en est près, il le rejoint; il va le saisir par ses vêtements...

A ce moment il lui semble être devant une porte, c'est celle de la cantine; il pose la main sur le loquet qui cède aussitôt. Ouf! Quel vacarme frappe ses oreilles: un tintement de verres et d'assiettes accompagne les hurlements poussés par des voix rauques et discordantes et se mêle à un bruit confus de chants et d'imprécations, tandis qu'une acre odeur de fumée de pipe le fait reculer un instant. Il pousse de nouveau la porte qui s'ouvre toute grande. Que voit-il? La chambre pleine de soldats, qui en uniforme, qui en manches de chemise, ceux-ci la capote jetée sur les épaules en guise de manteau espagnol et le bonnet de police au crâne, ceux-là étendus sur des bancs ou couchés tout du long sur le sol. Ici des yeux brillants et des figures animées, là des regards ternes et hébétés, suivant le degré d'ivresse. Partout grand mouvement de cartes et d'argent, des cris, des éclats de rire, au milieu d'un nuage de fumée à en être suffoqué en dix minutes. « Hors d'ici, hors d'ici », semblait-il au pauvre songeur de crier, « sergeant! sergeant! qu'on note à l'instant les noms de tous ces drôles! tous dedans! tous aux fers! tous... »

Un bruit semblable au grincement d'une grosse porte tournant sur ses gonds attire ailleurs son attention: il n'est plus dans la cantine, mais dans le corridor d'entrée près de la grande porte. Une ombre qu'on pourrait prendre pour une figure détachée d'un bas-relief s'avance en rasant le mur d'un air méfiant, elle fait deux pas, s'arrête, regarde autour d'elle, reprend sa marche pour s'arrêter encore comme si elle craignait d'être surprise. Arrivée près de la porte, elle se met à tousser en traînant les pieds; à ce signal une seconde figure non moins circonspecte, non moins prudente que la première apparaît tout aussitôt sur le seuil du corps de garde. Quelques mots sont échangés tout bas, la porte s'ouvre tout doucement, l'une des ombres disparaît. « Ah! je le reconnaît, pense le songeur, c'est le sergeant de la huitième! » Il se retourne et en voit un autre, suivi d'un troisième, puis d'un quatrième.

Le sergeant de la cinquième, le fourrier de la sixième, celui de la treizième. « Ah! traîtres! criait-il dans son rêve; à la salle, tous! Tous à la salle! sergeant de garde, sergeant... »

Quelque chose de mou et de leineux se rencontre sous sa main. Il regarde: c'est un lit, derrière celui-là un autre, et puis un autre encore; toute une longue file: il est dans un dortoir. La petite lumière qui brûle au fond de la salle répand une faible lueur; un silence absolu règne dans cet endroit. Tout à coup un des dormeurs se met à ronfler, faiblement d'abord, puis plus fort, puis de manière à ébranler les murailles. Quelqu'un

se réveille, c'est un voisin qui étend les bras, bâille, se frotte les yeux; puis tout à coup:

— Ohé! dis donc, ne pourrais-tu pas dormir un peu plus chrétiennement? s'écrie-t-il.

Rien ne fait supposer qu'on ait entendu la recommandation.

— As-tu compris, de dormir un peu plus chrétienne-ment? hurle le voisin.

Rien; autant parler à un mur.

— Corps d'une bombe! s'écrie le premier, sautant à bas du lit, je vais t'arranger, moi!

Il s'approche de l'enragé dormeur et, le saisissant par les deux bras, lui donne une secousse qui fait trembler son lit et ceux des voisins. Le ronfleur s'éveille, regarde, comprend; un cri de rage, un coup de pied à la couverture et le voilà debout, son traversin dans les mains, appliquant un coup de borgne sur la nuque de l'importun. Celui-ci riposte, l'autre recommence; un troisième accourt pour soutenir le plus faible; un quatrième vole au secours de l'agresseur. Une mêlée s'engage, tout le monde saute à bas des lits. Le vacarme augmente, la lumière s'éteint, les partis se confondent. Une vitre vole en éclats, puis une seconde. Fusils et hâvre-sacs viennent en bas des râteliers; on arrache les draps de lit...

Le pauvre songeur, transporté de colère, se prépare à pousser un cri retentissant capable de dominer le tumulte et à prendre son élan pour tomber au milieu de la mêlée.

En ce moment on frappe rudement à sa porte, et il lui semble entendre une voix l'appeler par son nom. Effrayé, palpitant, baigné de sueur, il se met avec peine sur son séant, l'oreille tendue et retenant sa respiration.

— Mon lieutenant! mon lieutenant! le capitaine d'inspection, répète la voix une seconde fois.

— Mon Dieu, mon Dieu! vite mes bas, où sont donc mes bas? n'importe; mes pantalons, où sont-ils? Ah! les voici... Mes bottes? Ah! elles n'entrent pas. Bon, bon! elles y sont. Ma tunique, un bras, l'autre, m'y voici. Mon sabre; mais au nom de Dieu, où est mon sabre? A présent, mon ceinturon? oui, cherche, cherche... Ah! enfin, le voici!

Et vêtu à la diable, la tunique déboutonnée, sans bas, ni cravate, il s'avance vers la porte, ouvre, regarde... C'est lui... C'est le capitaine d'inspection, droit, sévère, immobile, les bras croisés sur la poitrine, les yeux étincelants sous ses sourcils froncés.

— Avez-vous fait la ronde?

Maintenant quel est le mieux? D'avoir un semblable cauchemar, ou d'attraper un catarrhe, voire même une contusion à la jambe en donnant contre quelque lit dans l'obscurité, tout en faisant la ronde? Je suis pour le catarrhe et la contusion à la jambe, et la plupart de mes lecteurs seront, je pense, de mon avis.

Traduit d'Edmond de Amicis.

Actes de bravoure

Dans le dernier n° du « *Soldat suisse* » nous avons examiné les divers caractères de la peur et ses effets sur le soldat au combat. A cette étude plutôt déprimante puisqu'elle démontre la fragilité de la volonté de l'homme, nous opposerons aujourd'hui le récit de quelques actes de bravoure observés pendant la grande guerre de 1914—1918 et qui prouvent aussi que l'audace et la bravoure ne sont pas de vains mots:

C'était au cours de l'attaque de Carency. Un chasseur à pied, Edward Hérit, tombe grièvement blessé... Il essaie de ramper vers les lignes françaises, mais ses forces le trahissent et il reste sur le terrain, exposé au